

Accompagnement semi-collectif

« Mobilisation du bénévolat et renouvellement des dirigeants au sein d'une association employeuse »

Vous avez du mal à mobiliser des personnes pour devenir bénévoles au sein de votre association ?

Les bénévoles de votre association ne souhaitent pas s'engager au-delà d'une action ponctuelle ?

Vous rencontrez des difficultés à fidéliser vos bénévoles et à renouveler vos dirigeants ?

Vous souhaitez ouvrir et rajeunir votre gouvernance associative mais ne savez pas comment faire ?

Cet accompagnement est destiné à vous donner des clés de compréhension quant au phénomène de désengagement associatif actuel pour mieux l'appréhender au sein de vos associations et trouver les moyens d'y remédier.

→ OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

Beaucoup d'associations, rencontrent des difficultés pour mobiliser des bénévoles et principalement des bénévoles dirigeants impliqués dans la gestion de ces structures.

Ces difficultés, aggravées par la crise sanitaire, s'expliquent par les évolutions sociétales, mais aussi par le niveau de responsabilité et de compétences requis pour ces fonctions ainsi qu'un contexte de moins en moins engageant. Le renouvellement des dirigeants bénévoles requiert donc de plus en plus d'anticipation et de préparation.

Mais comment s'y prendre ? C'est la question à laquelle cet accompagnement collectif s'attachera à donner des clés de compréhension, des pistes de résolution et des astuces à mettre en œuvre, en fonction de la situation spécifique de chaque structure participante.

→ CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

TEMPS COLLECTIF

1. La mise en contexte : le bénévolat aujourd'hui

- > type de bénévolat, évolutions observées, difficultés rencontrées...
- > panorama et points de compréhension clés

2. Les préalables à l'engagement bénévoles : créer les conditions favorables au sein de sa structure

- > Un projet associatif défini et partagé.
- > Un fonctionnement intelligible et borné.
- > Des projets clairs, déclinés en actions concrètes.
- > Des besoins en bénévoles identifiés (nombre, compétences, place).
- > Un cadre d'engagement favorable pour donner envie de s'investir (conditions d'accueil, plus-value apportées, ouverture, convivialité...).
- > Une communication opérante sur ses projets et ses besoins.
- > Une posture favorisant la réciprocité de la rencontre (écoute active, être dans l'échange, le questionnement et pas uniquement la demande ou l'injonction).

3. Le parcours du bénévole au sein de la structure pour l'accompagner et renforcer son engagement

- > Accueillir
- > Accompagner (intégration, formation, animation, responsabilisation, valorisation, transmission)
- > Fidéliser
- > Renouveler

4. Autres trucs et astuces à expérimenter

TEMPS INDIVIDUALISÉ

Accompagnement à la mise en pratique : mise en place d'une expérimentation au sein des structures accompagnées en fonction des besoins spécifiques repérés, par exemple la formalisation du parcours du bénévole ou la réalisation d'un livret d'accueil à destination des nouveaux bénévoles.

Le consultant appuie les associations participantes dans cette démarche, mais ce sont ces dernières qui devront réaliser elles-mêmes l'expérimentation qu'elles auront choisie. Du travail intercession pourra alors leur être demandé.

→ CONDITION D'ACCES A L'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement réservé aux **associations employeuses du Lot et de l'Aveyron**
- Accompagnement **gratuit** pour les structures participantes. Mais il leur est demandé :
 - D'être assidues tout au long de l'accompagnement
 - D'être représentées par un binôme sur les temps collectifs, avec à minima un.e administrateur.trice
 - De participer à l'évaluation et au suivi de l'action.
- Nombre de structures participantes : de **2 à 6** (nombre de place limité)
- Durée, type, date et lieu d'intervention :
 - **Pour la séance en collectif** : 1 journée complète le mardi 18 octobre 2022, de 9h à 17h, en présentiel, à Villefranche-de-Rouergue / URQR – Bâtiment Interactis, chemin des 13 Pierres
 - **Pour les temps individualisés** : 0.5 jour par structure, à la convenance des structures soit en présentiel sur le lieu des associations accompagnées si ce temps se déroule sur une demi-journée complète, soit en visio sur plusieurs temps d'échange ponctuels dans la durée sur la fin de l'année (par exemple 2 visio de 2h ou 4 visio de 1h) pour accompagner la structure dans le temps à réaliser son expérimentation, si cela correspond à ses besoins et attentes. Date limite de réalisation des temps individualisés : le 31 décembre 2022.
- Prérequis :
 - **Inscription obligatoire** (Cf. contact ci-dessous)
 - Nécessité de **compléter au préalable un document d'information** qui vous sera communiqué en amont de l'accompagnement.

→ CONTACTS

Pour les associations du Lot

Emmanuelle Leconte
Chargée de mission DLA du Lot
Fixe : 05 65 81 26 64 / Mobile : 06 77 58 19 99
Mail : dla46@urqr.org

Pour les associations de l'Aveyron

Jérémy Lefranc
Chargé de mission DLA de l'Aveyron
Fixe : 05 65 81 26 64 / Mobile : 06 89 10 45 05
Mail : dla12@urqr.org